

Article 21 du Règlement

débat. Je pense que tous les Canadiens ont raison d'en être fiers.

L'appui continu accordé au Studio D s'inscrit dans une politique visant à accorder aux femmes une place plus importante dans le secteur culturel.

Au cours du mandat de François Macerola, l'ONF a mis davantage de moyens à la disposition des femmes qui travaillaient dans ses studios et dans les autres régions du pays. Récemment, un film sur les femmes chefs d'entreprise a été projeté à l'occasion d'une réunion des ministres chargés de la Condition féminine, à Halifax. L'ONF cherche à assurer une place équitable aux femmes dans le milieu du travail. Comme le commissaire à la cinématographie du gouvernement, M. Macerola, l'a récemment annoncé, le programme sur l'équité en matière d'emploi décrit dans *L'égalité et l'accès, un nouveau contrat social* est considéré comme l'un des plus progressistes qui ait été instauré au gouvernement fédéral. M. Macerola n'était nullement obligé de le faire. Il a agi de sa propre initiative. Ce programme a été mis au point par un cadre supérieur de la Fonction publique du Canada à qui cette question tient beaucoup à cœur.

L'ONF a mis en place un programme complet d'équité en matière d'emploi, comme le prévoit la Charte des droits, pour améliorer la situation des femmes, non seulement à l'Office, mais également dans l'ensemble de l'industrie cinématographique. L'ONF a réexaminé ses systèmes de programmation et de distribution pour veiller à ce que tous leurs éléments contribuent à permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle dans la société canadienne. Il a fixé des objectifs de formation pour favoriser l'avancement des femmes à son emploi.

Je pense que la députée de Broadview—Greenwood qui est en faveur de l'égalité de la femme, comme chacun sait, voudra féliciter M. Macerola de s'être orienté dans la bonne voie. Tant que nous n'aurons pas 141 femmes députées à la Chambre des communes, sans doute en faudrait-il 143 pour avoir un pourcentage exact, les femmes auront encore beaucoup de chemin à parcourir. Mais si l'on s'arrête à l'engagement de l'ONF, aux témoignages devant le comité de M. Macerola et de ses principaux adjoints dont beaucoup sont des femmes gestionnaires très respectées au sein de la fonction publique et de l'industrie cinématographique, je crois qu'à bien des égards, on peut tirer des leçons des accomplissements de l'ONF. J'espère qu'à la suite de notre examen de l'organisme et de son travail nous pourrions lui lancer un message d'espoir, non seulement pour l'avenir du Studio D mais surtout pour les femmes qui désirent réaliser, écrire et tourner des films au Canada et j'espère qu'on finira par reconnaître que ces femmes sont des artistes canadiennes à part entière.

Je conclurai donc en disant que je rejette sans aucune hésitation, comme tous les députés j'en suis sûr, l'idée que le budget de l'ONF soit comprimé de quelque façon pour servir des fins sectaires et politiques, ce qu'aucun député ne saurait accepter.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LA FISCALITÉ**LES BESOINS DES PETITES ENTREPRISES**

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, en 1986, j'ai eu le grand plaisir de voyager à travers le Canada, de Halifax à Vancouver, et de consulter les petites entreprises pour connaître leurs besoins en matière de politique fédérale. Aujourd'hui, j'ai le grand plaisir de produire ce rapport du groupe de travail national libéral sur les petites entreprises, un rapport qui reflète les représentations que nous avons reçues.

Monsieur le Président, il faut finalement souligner que la réforme fiscale que le ministre des Finances (M. Wilson) a promis de déposer le 18 juin 1987 aura sans doute des conséquences importantes pour les petites entreprises.

Le parti libéral tient à adopter une attitude positive et ouverte face à cette réforme, c'est pourquoi nous attendons que le Livre blanc soit déposé avant de faire connaître nos commentaires et nos positions sur la fiscalité et les petites entreprises.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE**LES FÉLICITATIONS DU SÉNAT DE L'ALASKA AU CANADA POUR SON PROGRAMME PÉTROLIER DANS L'ARCTIQUE**

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Il peut être fort intéressant, monsieur le Président, de savoir comment d'autres nous perçoivent. Il arrive, mais rarement, qu'on en soit flatté.

Le 23 avril, le Sénat de l'État de l'Alaska a adopté la résolution suivante après avoir mentionné, dans le préambule, que le gouvernement canadien et l'industrie canadienne ont réussi, grâce à leur collaboration, à assurer la prospection pétrolière dans la mer de Beaufort, l'exploitation du pétrole de l'Arctique et son transport, dans une perspective visionnaire et respectueuse de l'environnement. Je vais donner lecture de cette résolution:

Il est résolu que le Sénat de l'État de l'Alaska félicite chaleureusement la société Gulf du Canada, le gouvernement canadien et les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, et qu'il leur exprime sa profonde admiration pour avoir, grâce à leur exploitation du pétrole de l'Arctique, ouvert la voie à l'industrie pétrolière internationale.